



École Alpha
334, rue Académie
Rosemère, (Québec)
J7A 3R9

Voici le mode de vie qui sera appliqué par tous les intervenants de l'école, peu importe la période de la journée (récréation, dîner, service de garde) et le lieu (classe, corridor, gymnase, cour de récréation). L'école est un milieu de vie où tous les jeunes doivent prendre leurs responsabilités et s'impliquer activement afin de créer un climat de vie chaleureux. Nous croyons que chaque personne a droit à sa vie privée, au respect physique et psychologique et à un environnement éducatif qui maintiennent sa sécurité.

Mode de vie École Alpha

Règles de vie (Quoi faire)	Raisons (Pourquoi le faire)
1- Je respecte les autres en paroles et en gestes.	Ainsi, j'apprends : - à développer des relations interpersonnelles adéquates; - à communiquer avec ouverture en acceptant les différences; - à exprimer mes émotions et mes opinions de façon polie et pacifique; - à être responsable et autonome. Ainsi, je participe : - à créer un milieu de vie agréable et sécuritaire.
2- En tout temps, je me déplace calmement et en silence. Lors des heures de classe, je circule en silence.	Ainsi, je contribue : - à maintenir un climat sain et sécuritaire; - à maintenir un climat propice aux apprentissages; - à développer un milieu accueillant; - à maintenir un climat permettant aux autres d'être attentifs lorsque les intervenants donnent des explications. - à vivre en collectivité.
3 J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et les autres.	Ainsi, je contribue : - à créer un milieu de vie sécuritaire; - à créer un milieu de travail et de jeu agréable et accueillant; - au bon déroulement des périodes de récréation. - à vivre en collectivité.
4- Je suis présent à l'heure et à l'endroit prévu.	Ainsi, j'apprends : - à être prêt à travailler en même temps que les autres; - à respecter les autres; Ainsi, je contribue : - au bon déroulement des cours.
5- Je garde le matériel, le mobilier et les lieux propres.	Ainsi, j'apprends : - à créer un milieu propre et sécuritaire; - à vivre dans un milieu propre et agréable; - à préserver mes biens et ceux d'autrui. Ainsi, je contribue : - à vivre en collectivité..

Dans mon école, toutes les manifestations de violence ou d'intimidation sont proscrites en tout temps et ce, quel que soit le moyen utilisé y compris les manifestations ayant lieu par l'intermédiaire de médias sociaux et lors de l'utilisation du transport scolaire. (LIP, art 76.2)